Environnement mondial

Pour un cadre de vie sûr et un équilibre entre environnement et développement

Sur les 17 objectifs de développement durable (ODD), les objectifs pertinents sont indiqués en couleur.

Iran : Des pélicans dalmatiens passent l'hiver dans la zone humide d'Anzali (projet de gestion écologique des zones humides d'Anzali (phase 2)) (photo : Hitoshi Watanabe, Nippon Koei Co., Ltd.).

Enjeux et actions prioritaires

Problèmes sectoriels

- Atteindre les objectifs de développement durable (ODD) exige de nouveaux efforts pour relever les défis mondiaux, tels que la lutte contre le changement climatique, la création d'une société de recyclage, la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air et la fourniture de services d'eau potable.
- Les catastrophes naturelles étant de plus en plus fréquentes, la réduction des risques de catastrophe (RRC) est non seulement une question humanitaire, mais aussi un enjeu majeur pour le développement durable.

Initiatives de l'exercice 2016

- En matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, 1 600 personnes ont participé à des programmes de formation de la JICA.
- La JICA a travaillé avec l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) sur l'établissement d'un système de surveillance des forêts tropicales par satellite.
- La JICA a assuré une coopération pour l'approvisionnement en eau salubre de 3,01 millions de personnes, et des systèmes d'égout et de gestion des déchets dans 154 villes.
- En matière de réduction des risques de catastrophe, la JICA a fourni une formation à 23 000 personnes.

Future coopération

- La JICA aidera les pays en développement à mettre en œuvre l'accord de Paris, qui a été adopté lors de la 21e session de la conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.
- La JICA va mener une coopération pour une croissance sobre en carbone, le développement de systèmes d'assainissement et de gestion des déchets, l'approvisionnement en eau et d'autres activités de coopération mobilisant des technologies et des systèmes japonais avancés.
- En matière de réduction des risques de catastrophe, la JICA va promouvoir les investissements dans la RRC, le renforcement des agences nationales de gestion des catastrophes, et le concept « Reconstruire mieux » lors du rétablissement et de la reconstruction.

Préservation de l'environnement naturel

Situation générale

L'exploitation excessive et l'utilisation à grande échelle des terres ont entraîné la destruction rapide de l'environnement naturel mondial. Cela comprend la déforestation, la disparition des zones humides, la détérioration des écosystèmes côtiers, la dégradation des sols et l'extinction d'espèces sauvages. La superficie forestière mondiale recule chaque année d'environ 3,3 millions d'hectares, ce qui équivaut au double de la superficie de l'île de Shikoku, au Japon. On estime également que plus de 20 000 espèces sauvages sont menacées de disparition à cause de l'utilisation excessive des ressources naturelles, de la chasse abusive des animaux sauvages, de l'introduction d'espèces exotiques, du changement climatique et d'autres facteurs[1].

Actions de la JICA

Pour préserver l'environnement naturel qui est le fondement de l'existence humaine, la JICA déploie une coopération pour la protection de la nature dans les trois domaines suivants, avec l'objectif de faciliter l'harmonie entre la préservation de l'environnement naturel et les activités humaines, tout en contribuant plus particulièrement à la réalisation des ODD 13, 14 et 15.

1. Mesures de lutte contre le changement climatique à travers la gestion durable des forêts et la préservation des écosystèmes

Les forêts ne fournissent pas uniquement du bois ; elles captent et permettent un approvisionnement durable de l'eau, préservent la fertilité des sols tout en absorbant et stockant les gaz à effet de serre (GES), comme le CO_2, et atténuent les catastrophes naturelles comme les inondations et les glissements de terrain. Ces dernières années, la

protection des forêts a été particulièrement mise en avant partout dans le monde comme une mesure de lutte contre le changement climatique. La JICA a travaillé sur l'initiative REDD + (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière) et sur le rôle de la protection, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement. En 2014, la JICA a créé la plateforme public-privé du Japon pour REDD+ afin de promouvoir la collaboration industrie-gouvernement-université dans ce domaine.

2. **Utilisation durable des ressources naturelles pour améliorer les moyens de subsistance des communautés vulnérables**

Dans les pays en développement, la majorité des personnes dépendent des ressources naturelles locales pour leur vie quotidienne. Cependant, dans de nombreux cas, l'exploitation excessive de la base des moyens de subsistance locaux a détruit la capacité de régénération de la nature. De plus, l'utilisation et la gestion des ressources sont parfois des sources de tension entre les habitants et les autorités locales. La JICA a lancé l'initiative africaine pour lutter contre la désertification en vue de renforcer la résilience face au changement climatique, afin de faire face aux défis croissants du développement dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Elle promeut à cette fin les activités visant une utilisation durable des ressources naturelles dans les communautés locales et l'amélioration des moyens de subsistance tout en travaillant avec les pays partenaires, les organisations internationales et les ONG **[➡ voir l'étude de cas, page 59]**.

3. **Préservation de la biodiversité par la gestion des zones protégées et des zones tampons**

Dans les zones protégées et les zones tampons environnantes, la JICA déploie une aide diverse pour la préservation de la biodiversité afin de promouvoir la coexistence harmonieuse de la nature et des hommes : gestion et formulation de plans, mise en œuvre d'études et de suivi, renforcement des capacités des personnes concernées, introduction de l'écotourisme et développement de l'éducation environnementale.

Gestion de l'environnement

Situation générale

De nombreux pays en développement sont confrontés à des problèmes environnementaux graves liés au développement économique, à la croissance démographique et à l'urbanisation. Ces problèmes entraînent souvent des risques pour la santé et d'autres problèmes qui menacent la sécurité humaine. Les questions environnementales mettent en jeu des processus complexes sur plusieurs niveaux et sur une vaste zone géographique. D'où la difficulté d'y apporter des solutions rapides. Par ailleurs, comparativement au développement des infrastructures, la réponse aux problèmes environnementaux est lente, dans bien des cas, dans la mesure où les résultats des efforts sont difficiles à détecter. Les ODD comprennent de nombreux objectifs dans le secteur de la gestion environnementale, notamment sur l'eau et l'assainissement, le développement urbain, et la consommation et la production durables.

Dans ces circonstances, une perspective globale et multisectorielle est nécessaire pour mener une aide dans le domaine de la gestion environnementale.

Actions de la JICA

La JICA apporte une aide sous diverses formes en fonction du stade de développement du pays partenaire ou de la région concernée. Dans le cadre de ce processus, la JICA accorde la priorité aux mesures préventives et met l'accent sur le renforcement des capacités en reconnaissant qu'il est essentiel d'améliorer les capacités des organisations et des individus responsables de la gestion de l'environnement.

Au cours de l'exercice 2017, la JICA se concentrera sur les quatre domaines stratégiques suivants :

1. **Aide à la gestion des déchets solides et établissement d'une société saine fondée sur un cycle rationnel des matériaux**

Le volume et la composition des déchets solides dépendent largement du niveau de développement économique de chaque pays partenaire. Il est donc nécessaire d'apporter une aide adaptée à chaque stade de développement. L'aide est fournie conformément aux conditions et aux besoins des pays ou régions partenaires. La première étape consiste à améliorer la santé publique et l'assainissement ; la deuxième étape consiste à réduire les impacts environnementaux ; et la troisième étape a pour but d'établir une société saine fondée sur un cycle rationnel des matériaux.

2. **Aide à la lutte contre la pollution de l'eau, de l'air, etc.**

La JICA soutient le développement réglementaire et institutionnel, ainsi que le développement des capacités des organisations et des ressources humaines, tout en évaluant la situation actuelle. La priorité sera accordée à (1) l'aide intégrée pour développer les réseaux d'égouts et renforcer les capacités de les exploiter et les entretenir ; (2) l'aide à la gestion de l'environnement de l'eau dans les zones urbaines ; (3) la lutte contre la pollution atmosphérique, notamment les particules inférieures à 2,5 microns ; et (4) la lutte contre la pollution au mercure et la gestion des substances chimiques.

3. **Aide à la lutte contre le changement climatique**

La JICA établit un cadre global pour fournir une aide sur trois niveaux : les politiques, les programmes et les projets. La JICA élabore également des projets de prévention, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

4. **Garantir l'engagement des parties prenantes**

Afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets efficaces de gestion de l'environnement, la JICA travaillera en étroite collaboration avec les gouvernements locaux, les entreprises privées, les universités et autres institutions de recherche, ainsi qu'avec les donateurs multilatéraux ayant une expérience et une expertise approfondies du domaine.

Ressources en eau

Situation générale

L'eau soutient la vie humaine non seulement par sa consommation ou son usage domestique, mais aussi en tant que ressource vitale pour la production alimentaire et l'activité économique. On estime cependant qu'en 2015, plus de 2,9 milliards de personnes n'avaient pas accès à une eau adéquate. La concurrence pour les ressources en eau va probablement s'intensifier. Dans cette optique, les ODD comprennent un objectif consistant à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » (ODD 6).

Le Japon bénéficie désormais de services d'eau sur quasiment l'ensemble de son territoire. C'est aussi l'un des pays les plus efficaces au monde en matière d'utilisation de l'eau. D'autre part, il dépend des importations pour une grande partie de sa consommation alimentaire. Cela signifie que le Japon dépend de l'eau d'autres pays, y compris les

1. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), liste rouge des espèces menacées (édition 2015)

pays en développement, utilisée pour la production de ces aliments. Le Japon doit donc prendre une part de responsabilité dans la résolution des problèmes liés aux ressources en eau des pays en développement.

Actions de la JICA

1. Approvisionnement en eau salubre

La JICA associe la coopération technique et l'assistance financière pour aider les pays en développement à fournir des services d'eau potable en élaborant des plans directeurs, en renforçant la capacité d'exploitation et de maintenance, et en développant des installations. Afin d'atteindre l'accès universel à l'eau potable tel qu'il figure dans les ODD, la JICA va intensifier sa coopération visant à réduire les disparités et améliorer les services d'approvisionnement en eau dans ses programmes et projets de développement en tenant compte des conditions socio-économiques de chaque pays partenaire **[➡ voir l'étude de cas, page 39]**.

L'un des points forts du système japonais réside dans sa capacité à fournir un approvisionnement en eau stable et sûr dans le cadre d'un système de gestion intégré couvrant tous les composants de la source jusqu'au robinet. La JICA mène ses projets en mobilisant les compétences du Japon en matière de gestion de l'approvisionnement en eau en travaillant avec les gouvernements locaux qui sont les fournisseurs des services d'eau au Japon. Dans le cadre de sa collaboration avec les gouvernements locaux japonais, la JICA a rassemblé des informations précieuses – notamment sur les services d'eau de classe mondiale, les enseignements et les facteurs de réussite – dans un document pédagogique intitulé « Expériences du Japon sur le développement de l'approvisionnement en eau ». La JICA utilisera activement ces documents dans ses programmes et projets **[➡ voir l'étude de cas à gauche]**.

2. Gestion des ressources en eau

Afin de contribuer à l'une des cibles de l'ODD 6, à savoir « mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux », la JICA soutient la production d'informations scientifiques sur les ressources en eau et le renforcement des capacités de formulation et de mise en œuvre nécessaires à leur gestion. Face aux inquiétudes croissantes concernant l'impact du changement climatique sur les ressources en eau, la JICA encourage activement la coopération scientifique et technologique pour évaluer les impacts du changement climatique et concevoir des mesures d'adaptation par le biais de partenariats avec les universités, entre autres.

Étude de cas

Projet de recherche : « Expériences du Japon sur le développement de l'approvisionnement en eau »

Mettre à profit les expériences du Japon dans le domaine des services d'approvisionnement en eau, y compris les enseignements, pour l'aide aux pays en développement

Ce projet de recherche a compilé les efforts consacrés au développement des services d'eau au Japon, les enseignements tirés de ce processus et de nombreuses études de cas afin de créer du matériel pédagogique à l'intention des ingénieurs hydrauliciens des pays en développement et des Japonais engagés dans la coopération internationale.

Depuis la création de son premier système moderne d'approvisionnement en eau en 1887, le Japon s'est attaqué aux problèmes majeurs de l'élargissement de la couverture et de l'amélioration de la qualité des services, tout comme de nombreux pays en développement le font aujourd'hui. Il a surmonté toute une série de défis, notamment la pollution des sources d'eau et l'accroissement de la demande durant la reconstruction d'après-guerre et la croissance économique rapide qui a suivi. Aujourd'hui, avec des installations couvrant quasiment l'intégralité de son territoire, le Japon bénéficie d'un accès 24 heures sur 24 à des services d'eau sûrs et abordables. L'expérience du Japon et les leçons tirées de cette tâche ardue forment des références utiles pour les pays en développement.

Ce travail a été soutenu par certains des plus grands experts japonais de l'eau, qui ont servi de conseillers et de rédacteurs, ainsi que par de nombreuses entreprises des services d'eau et autres parties prenantes japonaises, qui ont fourni des matériaux utiles et des informations précieuses basées sur leurs expériences.

Cette étude est maintenant disponible au public*. La JICA en fera un usage actif en tant que manuel de formation et de coopération technique pour les pays en développement et en tant que moyen de diffusion des expériences de développement du Japon pour les participants aux formations issus de pays en développement.

* Rechercher sur internet « Japan's Experiences on Water Supply Development » pour obtenir le document Pdf en anglais.

Contrôle des fuites d'eau par les services d'eau et d'assainissement de la ville de Nagoya après la deuxième guerre mondiale, vers 1949.

Réduction des risques de catastrophe

Situation générale

Ces dernières années, alors que le développement économique et social et la concentration des populations dans les zones urbaines s'accélèrent, les pays en développement deviennent particulièrement vulnérables aux catastrophes en raison du manque d'investissements préalables dans les mesures de réduction des risques de catastrophe (RRC), notamment dans la planification urbaine et le développement d'infrastructures intégrant une perspective de RRC. De ce fait, lorsqu'une catastrophe à grande échelle frappe un pays en développement, les résultats du développement et les opportunités de croissance durable sont réduits à néant, ce qui plonge le pays dans un cercle vicieux inextricable mêlant catastrophe et pauvreté.

Le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, adopté lors de la troisième conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe en mars 2015, définit la compréhension du risque de catastrophe, la gouvernance du risque de catastrophe, l'investissement préalable dans la RRC et le concept « Reconstruire mieux » comme priorités d'action, que le Japon fort de son expérience a appelé de ses vœux. Certains des 17 ODD adoptent une perspective de RRC, notamment ceux portant sur la pauvreté et les infrastructures. Cela témoigne du fait que la communauté internationale a reconnu la RRC comme une condition pour aborder l'ensemble des défis de développement.

Actions de la JICA

Il est important que les gouvernements des pays en développement comprennent les effets négatifs et les impacts des catastrophes sur le développement et la croissance économique et qu'ils encouragent les investissements préalables dans la RRC en tant que mesure de réduction des risques. Ainsi, la JICA accorde de l'importance aux phases de prévention, d'atténuation et de préparation dans son aide en matière de RRC. Cela est conforme au cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe pour 2015-2030. Pour une mise en œuvre appropriée des politiques et mesures de RRC, la JICA encourage l'intégration de la RRC dans tous les projets de développement et soutient l'élaboration d'un cadre de coordination avec les parties prenantes. Si une catastrophe survient dans un pays en développement, la JICA aidera ce pays à construire une société plus résiliente face aux catastrophes.

1. **Mise en œuvre de mesures de réduction des risques pour un développement durable**

Afin de réduire le nombre de victimes et les dégâts matériels causés par les catastrophes naturelles, la JICA associe de manière optimale des mesures structurelles et non structurelles. Il faut notamment s'attaquer à la collaboration entre les secteurs public et privé et la recherche, aux initiatives impliquant les acteurs à tous les niveaux, du niveau national au niveau communautaire, et à l'intégration des mesures de prévention et d'atténuation dans tous les projets de développement.

2. **Établissement et renforcement de la gouvernance pour la RRC**

Pour édifier des pays et des communautés résilientes aux catastrophes, la JICA soutient l'établissement et le renforcement de la gouvernance en matière de RRC selon trois priorités : (1) la création de lois fondamentales pour la RRC et l'établissement de structures organisationnelles responsables de la RRC ; (2) le renforcement des capacités administratives RRC des gouvernements nationaux et locaux par la formulation de plans, de codes et de normes de RRC (3) le renforcement des organisations et des ressources humaines pour la RRC et la promotion d'études pertinentes.

3. **Compréhension correcte des risques de catastrophe naturelle et promotion d'une compréhension commune**

Une évaluation et une analyse appropriées des risques de catastrophe sont essentielles pour l'étude des mesures de RRC. De plus, une compréhension commune des risques parmi l'ensemble des acteurs améliorera l'efficacité de la RRC. Pour cette raison, la JICA soutient l'évaluation et l'analyse des risques dans le processus d'élaboration des politiques ainsi que la cartographie des risques afin de mieux les comprendre. La JICA encourage également l'éducation sur la RRC et le renforcement des capacités des communautés à mener des activités de RRC.

4. **Préparation et réponse promptes et efficaces**

Afin de prévoir les catastrophes naturelles et de lancer des alertes en temps voulu, la JICA participe à (1) l'amélioration des capacités de prévision et d'alerte des agences gouvernementales responsables des observations météorologiques ; et (2) au développement de systèmes d'évacuation et de réponse pour émettre des alertes et procéder aux évacuations en se basant sur des informations fiables **[➡ voir l'étude de cas, page 63]**. La JICA envoie également des équipes du Secours d'urgence du Japon dans les zones touchées pour mener rapidement des opérations de sauvetage et de secours **[➡ voir Secours d'urgence en cas de catastrophe, pages 94 et 95]**.

5. **Transition sans heurts vers le rétablissement et la reconstruction pour une société résiliente aux catastrophes**

Pour construire des sociétés plus résilientes aux catastrophes, en se basant sur le concept « Reconstruire mieux », la JICA agit non seulement au niveau structurel notamment en développant les infrastructures, mais elle entreprend aussi d'améliorer les règlements et les institutions ainsi que les moyens de subsistance. Pour ce faire, la JICA mène une coopération continue qui tient compte de l'évolution des besoins aux différentes phases, de la réponse au rétablissement et à la reconstruction.

Étude de cas

Intégration de la RRC dans les ODD : Intégration des indicateurs de RRC du cadre de Sendai

Faire passer la RRC d'une perspective humanitaire à une perspective de développement

Au fil des ans, dans les forums internationaux, la JICA et le gouvernement japonais n'ont eu de cesse de souligner la pertinence de la réduction des risques de catastrophe (RRC) en tant que question de développement. Ainsi, des idées et des indicateurs du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ont été incorporés dans certains objectifs de développement durable (ODD).

La JICA et le gouvernement japonais ont participé à la rédaction du cadre de Sendai, adopté lors de la conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe en mars 2015. Les priorités d'action du cadre de Sendai ont intégré trois concepts tirés de l'expérience et des connaissances du Japon : (1) l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe, (2) le renforcement des agences nationales de gestion des catastrophes, et (3) le concept « Reconstruire mieux ». C'est à ce moment-là que la communauté internationale a compris qu'il ne fallait plus envisager la réduction des risques de catastrophe selon une perspective strictement humanitaire, mettant l'accent sur les interventions d'urgence après les catastrophes, mais selon une perspective de développement, soulignant ainsi le caractère essentiel de la RRC pour le développement durable. En d'autres termes, la communauté internationale a pris conscience de l'importance de la réduction des pertes dues aux catastrophes – un obstacle majeur au développement économique – par le biais de la RRC.

En septembre 2015, les Nations unies ont adopté le Programme 2030 pour le développement durable. Plusieurs ODD énoncés dans le Programme 2030 incorporent la perspective de la RRC et adoptent les indicateurs identifiés dans le cadre de Sendai. La RRC est maintenant reconnue comme une composante essentielle du développement.

Une délégation du gouvernement japonais émet des suggestions sur les indicateurs liés au cadre de Sendai lors de négociations intergouvernementales.